République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

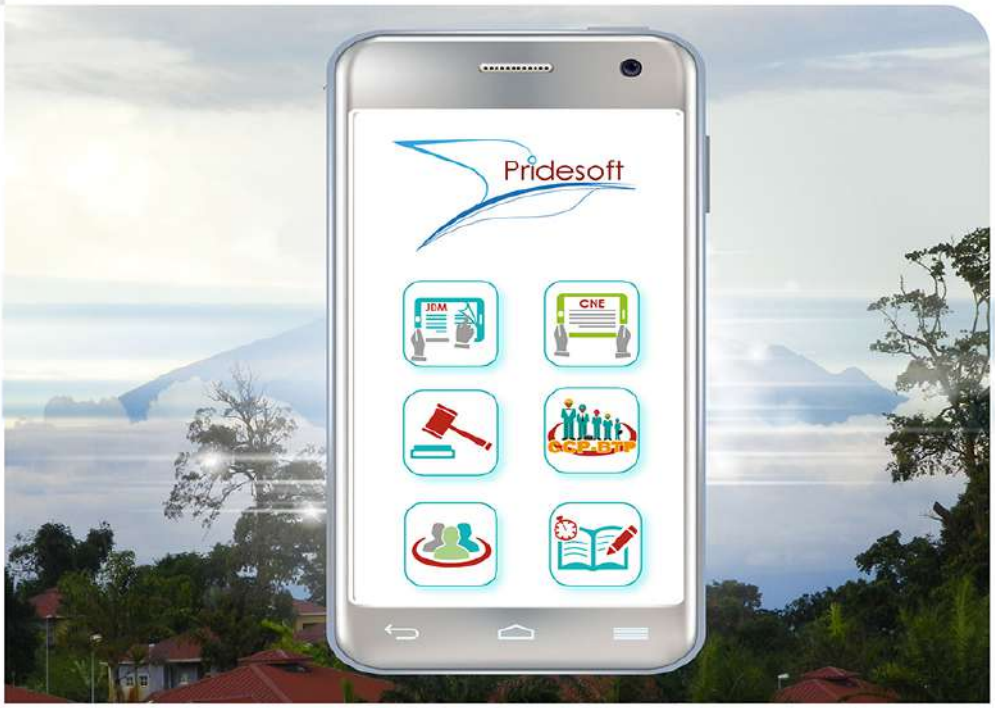

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	02
SOCIAL	02	TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	01
RURAL	01	TELECOMMUNICATION	02	ENERGIE	05

N° 2205
16 Décembre 2020
16 December 2020
5:50 PM/17H:50

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°11/AAONO/REN/DMT/C-ROUA/CIPM /TBEC/2020 DU Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AAONO/REN/DMT/C-ROUA/CIPM /TBEC/2020 DU 04/12/2020 POURLA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE AGOLIBÀI DANS LACOMMUNE DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-12-2020
2	**Reference**	N°12/AONO/AC/C-R0UA /CIPM/AG/2020 DU 04/12/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°12/AC/C-R0UA /CIPM/AG/2020 DU 04/12/2020EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE ALACOMMUNE DE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	23-12-2020
3	**Reference**	000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 3 LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-01-2021
4	**Reference**	007/AONO/ANOR/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-01-2021
5	**Reference**	11/DC/C.MGA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DÉCEMBRE 2020 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE TROIS SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉ DE 180 TABLE-BANCS AU LYCÉE BILLINGUE DE MEIGANGA ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À L'EP BILINGUE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	29-12-2020

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	Reference	15/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11/12/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°15/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX DE REALISATION DE SECURISATIONS DES TROIS (03) ESPACES AGROPASTORAUX DANS 03 VILLAGES : NGAZI TINA, MBARANG ET NANDEKE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): CENT QUATRE-VINGT (180) JOURS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-12-2020
7	Reference	14/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11/12/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITES HUMAINES (PMH) AU QUARTIER YELWA (LIEU DIT CONTENAIRE) ET A L'EP DE MBORGUENE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETSN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) : QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-12-2020
8	Reference	13/DC/C.MG/CIPM/2020 DU 11/12/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°13/DC/C.MG/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU PARC DE STATIONNEMENT DES GROS PORTEURS DE GALE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETSN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) : QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-12-2020
9	Reference	12/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DEC 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DEC 2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES EQUIPES DE 60 TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF A L'EP GROUPE II DE BATOUA GODOLE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETSN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES : CENT QUATRE-VINGT(180) JOURS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-12-2020
10	Reference	N° 003/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG FINANCEMENT : FONDS AFD N° CCM 600801 M, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-01-2021

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	Reference	N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
12	Reference	23/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 DU 23/11/2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
13	Reference	N°0011/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0011/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 19 NOVEMBRE 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°000187/DC/CCAA /CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G-SUITE À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	Reference	N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	Reference	23/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 DU 23/11/2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
16	Reference	N°001388/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/nno Lire
	Titre/objet	DECISION N°001388/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 19 NOVEMBRE 2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°000187/DC/CCAA /CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G-SUITE À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	N° 1106- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1106- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	005/OS/CM/SG/20 Lire
	Titre/objet	PORTANT RESILIATION DU CONTRAT RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 03 DECEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2020. ADDITIF RECTIFICATIF
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	01 Lire
	Titre/objet	RELATIF AUX ARTICLES 11 ET 13 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET LE RPAO : DATE LIMITE DE SOUMISSION ET DATE D'OURVETURES DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 DU 23/11/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DE PERSONNES ET DE BIEN DE L'AER POUR LA PÉRIODE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE ROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AAONO/REN/DMT/C-ROUA/CIPM /TBEC/2020 DU 04/12/2020 POURLA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE AGOLIBÀI DANS LACOMMUNE DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DUMAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de ROUA, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence-un Appel d'Offres National Ouvert pouria construction d'un centre de santé intégré dans la localité de GOLIBAI pour un montant prévisionnel de cinquante millions (50 000 000) FCFA.

2. Consistance des prestations

Les travaux,.objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :
Travaux préparatoires ;
Fondations ; ' .
Elévation ;
Ctiarpente-Couverture-Plafonnage,;
Menuiserie bois et métallique ;
Electricité ;
Peinture : ' •
VRD,
Plomberie et sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à foumir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

FINANCEMENT : RESSOURCES FEICQM/ EXERCICE 2017 ET SUIVANT

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de ROUA,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de ROUA, dès publication du présent avis, surprésentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 50 000 Fcfa (cinquante nhllle franc cfa) rien qu'à la Recette" Municipale de ROUA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (Ô6) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de ROUA, le 9 ^ ^ heures,
heure locale et devra porter la mention:
« AVIS D'APPEL 0 OFFRES NATIONAL OUVERT
11/AAONO/REN/DMT/C-ROUA/CIPM-BEC/2020 DU 04/12/2020

POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GOLIBAi DANS LA COMMUNE DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULEDE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'a réalisation des travaux est de Cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court-à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature ? de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre" agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale devalidité des offres et d'un montant de 1000 000 Fcfa:
Le,cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en'originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité» administrative, datant de moins de trois (03) mois: et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre" agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale devalidité des offres et d'un montant de 1000 000 Fcfa:
Le,cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en'originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité» administrative, datant de moins de trois (03) mois: et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 23/12/2020 à 11 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de ROUA en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, unepersonne supplémentaire'agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1®'eétape : Vérification de la conformité dudossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2®étape : Evaluation technique des offres adminlsîrâtivement conformes.
• 3®étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sontles suivants:
13.1- Critères éliminatoires
13.1.1 : Pièces administratives ,»
• ' a) Dossier incomplet à compléter dans un délai de 48 heures;
b) . Pièce faisifiée ou non authentique,
— cj Absence de caution. '.
13.1.2 : Offre technique _ 4.
n-s • a) Dossier incomplet bu pièces non conformes;
b) Fausse dédaration, documents falsifiés ou scannés;

c), N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ; ...
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »;
e) Non satisfaction, au moins, à dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).
13.1.3 : Offre financière
' a) Offre financière incomplète ;
b) Pièces non conformes :
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
:1' Absent: sov^-'.'étai' le pri • z-u un sous détail de prix erroné.
13.2 : Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite surla base des 26critèresessentiels,ct-dessous ;

15. Attribution

Le maire de la commune de Roua maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compterde la date limite fixée pourla remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent-être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de ROUA et du FEICOM Extrême-Nord.

MAROUA le 4 Décembre 2020

Le MAIRE

BADAMA Paul

COMMUNE DE ROUA

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°12/AC/C-R0UA /CIPM/AG/2020 DU 04/12/2020EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE ALACOMMUNE DE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

La Commune de Roua- en vue d'assurer le fonctionnement de ses services et le suivi des investissements effectués dans les différentes localités, envisage par la procédure d'une consultation doter la Commune d'un véhicule PICK-UP 4x4. A cet effet, Le Maire de la Commune de Roua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Mairie de ROUA un Avis de Consultation pour la fourniture d'un véhicule PICK-UP DE TYPE 4X4 double cabine climatisé à la Commune de ROUA dans l'Arrondissement de ROUA, Département du MAYO TSANAGA, Région de l'Extrème-Nord

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Consultation consiste à l'achat.au transport et â la livraison à la Commune de Roua du véhicule sus visé dont les caractéristiques sont les suivantes :
Tous terrains de type 4X4
Quantité 1,
Moteur

Carburant . Diesel
Cylindrée comprise entre 2980 et 2990 cc
Puissance maxi (kw) à tr/mn 70/4000 tr.mm
Puissance maxi (ch) à tr/mn 95/4000
Couple maxi Nm (Tr/mn) 197/2200 tr/mn
.Alimentation injection Indirecte

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente fourniture est de 28 500 000 (Vingt huit millions çinq cent) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Cohçessiionnaires Nationatix remplissant les conditions réglementaires

6. Financement

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2020

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Maître d'ouvrage invite les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer aux heures ouvrables le dossier de cotation dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de Trente mille (30,000) francs CFA non remboursable auprès de la Recette Municipale de Roua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Françsiis ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six .(06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contreTécèplssè sous plis fermé, auprès de ta Commune de Roua, Autorité Contractante, au plus tard le 23 Décembre 2020 à 10 heures, heure locale et portant la mention suivante:
AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°012/AC/C-ROUA /CIPM/AG/2020 DU 04/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE A LA COMMUNE DE ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020
A n'ouvrir qu'en séance de dépouiifeinent des offres»
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la demande de cotation est fixé à deux (02) mois à compté de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle, joint en annexe) établie par une banque.de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de cinq cent soixante-dix mille (570 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. • -
Sous peine de rejefde l'offre, les'autres pièces administratives requises (en cours de^v^iditê) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetleur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de rpuverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation.
- Elles devront obligatoirement être en cours-de validité conformément à la réglementatlorren
. vigueur

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle, joint en annexe) établie par une banque.de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de cinq cent soixante-dix mille (570 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. • -
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetleur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en un temps, le 23/12/2020 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en prèsenée des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :
Montre digitale
Hauts parleurs 2
1Plafonnier
Sécurité enfants aux sièges arrière
ABS
Pack conditions de routes difficiles l
Airbaps conducteur et passagers
Ceinture de sécurité avant 2x3 points
Ceintures de sécurité 2®'"® rangée 2x3+1x2 points
Appui-têtes avant
Volant et colonne de direction rétractables .
¡ • ' . •
. 3. Délai de livraison
Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la
• fixû doux (02) mois 6 :umpier de la date de notification de l'ordre de service
de commencer rexéculion du marché.
4. Participation
La participation à cette consultation est ouverte aux Conçessionnaires Nationaux remplissant les conditions réglementaires,
5. 1-le coût prévisionnel
Le coût prévisionnel de la présente fourniture est de 28500 000 (Vingt huit millions çinq cent)
de francs CFA TTC.
6. Financement
La prestation objet de (a présente consultation est.financée par le budget CofhîhLinal, exercice 2020.
7. Les exigences en matière de qualification sont:
. aj'avoireffectuè des livraisons de véhicules en général d'un montant financier moyen annuel
(chiffre d'affaires) au cours des trois dernières années, correspondant à au moins deux (2) fois
U..H niasomme du montant du marché sollicité ou présenter une attestation de capacité financière
. . -jô....'--., . de piemiêf oicre j un montant de vingt millions (20 000 000) de
Francs CFA/HT.
b) disposer d'un agrément ou une autorisation du fabricant..
d) avoir une expérience de fournisseur principal dans le domaine de vente des véhicules
correspondant à au moins deux (2) marchés de foumltufes de même nature et complexité que
celles spécifiées dans les spécifications techniques, aucours des trois (03) démières années ;
8. Acquisition du Dossier du dossier de consultation
Le Maître d'ouvrage invite les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises,
à consulter et à retirer aux heures ouvrables le dossier de cotation dès publication du présent Avis sur
présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de Trente mille (30,000) francs CFA
non remboursable auprès de la Recette Municipale de Roua.
•
9CV
^Transmission , . _ --:
Transmission 4X4 manuelle :
Boîte de vitesses manuel!e/5 rapports
Différentiel arriére - avec blocage
Transmission > 4X4 manuelle
Boîte de vitesses manuelle/5 rapports
Différentiel arriére -, avec blocage
'Carrosserie >r' ' _ / T*"^ T T^
Châssis poutre
Nombre de portes 4
Dimensions :^fiMlf^99BCSfl^BHSEiK2aSltfli^fiRï^
fLxtxh) en mm^ 5260M760Me50
Empattement (mm) 3085 minimum
Garde au sol (mm) 265 minimum
Q':..r,o rjr-4 ^i"nn'!2ne 6.2 minimum
jVoies arriére et arrière (mm) 1510 minimum
(Lxixh) en mm ' 5260M760M850
Pôidsfcapacités ' ' 1 '
Caoacité du réservoir de carburant ' ' 801 minimum
Poids à vide 1 880 Kq minimum
Poids total autorisé en charge 2 715 Kg minimum
jFreinsVsuspension, pneumatiqufë:
Frein avant disque
Frein arriére tambours

' Suspension avant double triangle
Suspension arriére eçsieu rigide avec ressorts à lames
Dimensions pneumatiques 205R166J
iStférieur, : ^
Avec bâche et arceaux •
Jantes tôle
Poignées de porte extérieures noires .
Rétroviseurs extérieurs' manuels noirs
)Inténeur et confort '•
Radio - AMFMCD
Climatisation manuelle
Accoudoir central avant J
.Port>qabelel (s) avant/arrière
Bacs de rangement
1Vitres èlectriaues avant
' Volant uréthane
Siége du conducteur réglage en hauteur
Télécommande de fermeture centrale
Sièges avant 2
' tissu
1Nombre de places assises 5
1Pare-soleil
1Repose-pied conducteur

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Roua, Autorité Gontractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disant après la vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt - dix (90) jours, à.compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre-technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du chef service des marchés auprès de la Commune de Roua.

MAROUA le 4 Décembre 2020

Le MAIRE

BADAMA Paul

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 3 LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612002

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts l'immeuble Siege, de l'immeuble Annexe de la Direction Générale et de l'Antenne Régionale ANOR du Littoral à Douala pour au titre de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer l'entretien des locaux et espaces verts à l'ANOR, conformément aux Termes de Référence (TDR) précisés dans la pièce n°6 du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations établi à l'issue des études préalables est de **65 000 000** (Soixante-cinq millions) francs CFA repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant /lot
Lot 1	Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANOR ;	30 000 000
Lot 2	Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'ANNEXE de la Direction Générale de l'ANOR ;	20 000 000
Lot 3	Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant Antenne Régionale ANOR du Littoral	15 000 000
	Total	**65 000 000**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en 3 lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'AN
- Lot 2 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'ANNEXE de la Direction Géné
- Lot 3 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant Antenne Régionale ANOR du Li

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations locaux et espaces verts.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **budget de fonctionnement de l'Agence des Normes e Exercice 2021**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Administration et d l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non rem montant de 100 000 (cent mille) FCFA au compte spécial **CAS ARMP N°335988** ouvert auprès de la **BICEC (Banque Int Cameroun pour l'Epargne et le Crédit).**
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphon

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués co être déposée sous pli fermé au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Imme Mondiale Porte R4 au plus tard le **12 janvier 2021** à **13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000006/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS À L'AGENCE DES NORM QUALITE

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) moi**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement ban ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 11 d montant de :

- 600 000 FCFA pour le Lot 1 ;
- 400 000 FCFA pour le Lot 2 ;
- 300 000 FCFA pour le Lot 3.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées c service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Parti d'Offres.
Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois**.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le **12 ja heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence éventuellement des soumiss leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite 48h après l'ouverture des plis ;
2. Absence de la caution de soumission ;

3. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI** des critères essentiels.

2. Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation		
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Capacité de financement	Oui	Non
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	Oui	Non
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	Oui	Non
06	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	Oui	Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante**.
Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble ex Banque Mondiale Porte R4.

YAOUNDE le 16 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de services d'accès TCP/IP complets à l'Internet pour les bureaux à Yaoundé et à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en la fourniture d'une connexion internet haut débit permanente et stable :
- accès internet dans tous les bureaux ;
- maintenance des liaisons ;
- disponibilité des services.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **65 000 000 F CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés et Entreprises installées au Cameroun et exerçant dans la fourniture de la connexion au réseau internet.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualitéde l'exercice 2021, imputation 612002,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 100 000 (Cent mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le **12 janvier 2021 à 13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :
« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°000007/AONO/ANOR/CIPM/2020 DU 16 DECEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) »**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 300 000 FCFA** ; soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 Janvier 2021 à 14 heures, heure locale,** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1- Critères éliminatoires :

-Absence du titre d'exploitation provisoire des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
-Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
-Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;
-Absence de la caution de soumission ;
-Note technique inférieure à soixante-dix (70) pour cent de « oui » soit 15/21;
-Absence de l'une des certifications suivantes :

- certification « ITIL foundation »
- certification « ITIL service design »

2- Critères essentiels

-Attestation de visite des sites ;
-Présentation des offres ;
-Références justifiées du soumissionnaire pour avoir exécuté au moins quatre (04) liaisons spécialisées au cours des deux dernières années, avec justificatifs**.**
N.B **:** copies des marchés, lettres commande (1ère et dernière pages) ou Bons de Commandes Administratifs et des PV de réception ;
-Conformité des technologies proposées par rapport aux spécifications techniques du DAO ;
-Possibilité de se connecter au central (par ordre de préférence) ;
-Capacité de la largeur de la bande ;
-Largeur de la bande ;
-Performance de la connexion ;
-Équipements à utiliser pour installation ;
-Moyens de connexion des locaux au central du fournisseur d'accès Internet ;
-Capacité de la bande passante en voie descendante et en voie montante ;
-de la maintenance du réseau ;
-Attestation de la capacité d'autofinancement ;
-Service après-vente :
-Attestation et durée de la garantie ;
-Disponibilité générale et fiabilité du service ;
-Diagramme de l'interconnexion (peering) du fournisseur ;
-Planning et délai d'exécution.
La notation de ces critères se fera en utilisant la méthode binaire (oui ou non).
Les offres ayant eu un minimum acceptable de 70% de « oui » pour l'ensemble des critères essentiels exhaustifs contenus dans les Clauses Techniques Particulières seront classés conformes techniquement et soumises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité,Service des Marchés et Contrats et d'ordre techniques à la Cellule Informatique**,** au lieu-dit Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale,
BP: 14 966 Yaoundé-Cameroun-tél/fax: 222 20 63 68.

YAOUNDE le 16 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DÉCEMBRE 2020 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE TROIS SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉ DE 180 TABLE-BANCS AU LYCÉE BILLINGUE DE MEIGANGA ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À L'EP BILINGUE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
PNDP III(FONDS IDA_18)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

travaux de construction de deux blocs de trois salles de classe équipé de 180 table-bancs au Lycée Billingue de Meiganga et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à l'EP bilingue de Ngassiri, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de deux blocs de trois salles de classe équipé de 180 tablebancs au Lycée Billingue de Meiganga et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à VEP bilingue de Ngassiri, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

3. Cout Prévisionnel

Soixante neuf millions deux cent dix huit mille sept cent quatre vingt quatre FCFA.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du BATIMENT.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

5. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_I8), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 09 décembre 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

8. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DEC 2020 Pour les travaux de construction de deux blocs de trois salles de classe équipé de 180 table-bancs au Lycée Billingue de Meiganga et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à l'EP bilingue de Ngassiri, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de L'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

10. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après la date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres Le 29 DEC 2020 , à 10 heures 00.
Lieu de réception des plis Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA.

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis : Le 29 DEC 2020 à 11 heures 00
Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procèsverbal de la séance d'ouverture des plis. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés finacés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:
• Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
• Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
• Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui supérieur 22/30) ;
• Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
• Modification des quantités du cadre du devis.

critères de qualifications
Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	**Matériel de Chantier (voir CCTP)**	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	**Méthodologie d'exécution des travaux**	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais supérieur à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non

12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
12.11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
12.13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
12.14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	**/30**

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 22 oui sur 30 seront admises pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant: (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34. Meiganga

MEIGANGA le 11 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°15/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX DE REALISATION DE SECURISATIONS DES TROIS (03) ESPACES AGROPASTORAUX DANS 03 VILLAGES : NGAZI TINA, MBARANG ET NANDEKE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): CENT QUATRE-VINGT (180) JOURS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réalisation de sécurisations des trois (03) espaces agropastoraux dans 03 villages : Ngazi Tina, Mbarang et Nandéké, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.
La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.
Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :
- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- REALISATION DE LA CLOTURE :

- Nettoyage de l'itinéraire (bande de 5 m de large) de la clôture ;
- Balise peinte en béton armé dosé à 350 kg/m3 de caractéristique 20x20x240cm ;
- Fourniture et Pose des Piquets en bois mort (y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des plants Gmélina Arboréa (Y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des fils barbelés (fixation à l'aide des pointes 70 mm) ;
- Plaque de labélisation et signalisation ;
- Fourniture et Pose des portes de déserte le long de la barrière (fourniture de piquets fourchus en bois mort) ;
- Sensibilisation IST, VIH/SIDA et COVID19

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **TRAVAUX AGRICOLES.**
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de MEIGANGA, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 09 décembre 2020.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) /PNDP Adamaoua, à partir du **11 Décembre 2020 heures** ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« TRAVAUX DE REALISATION DE SECURISATIONS DES TROIS (03) ESPACES AGROPASTORAUX DANS 03 VILLAGES : NGAZI TINA, MBARANG ET NANDEKE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.
Date limite de dépôt des offres ..... **Le 30 DEC 2020, à 10 heures 00**
Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Date et heure d'ouverture des plis .... **Le 30 DEC 2020, à 11 heures 00**
Lieu d'ouverture des plis ..... Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procèsverbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Confonnément à la convention de partenariat Commune/PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
IL s'agit notamment:
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications
Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1.	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec l es tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale 90 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	**..../30**

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire «Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.
2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant: (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 11 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITES HUMAINES (PMH) AU QUARTIER YELWA (LIEU DIT CONTENAIRE) ET A L'EP DE MBORGUENE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETSN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) : QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de deux forages équipés des Pompes à Motricités Humaines (PMH) au quartier Yelwa (lieu-dit Contenaire) et à l'EP de Mborguéné, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.
La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.
Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER ;
- FORATION;
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE;
- ANALYSE ET TRAITEMENT ;
- REALISATION DE LA CLOTURE DU FORAGE ;
- FOURNITURE ET POSE DE LA POMPE ;
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONMENTAUX ;
- COMMUNICATION.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'HYDRA**
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18), Allocation de la Commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 09 décembre 2020.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 11 DEC 2020 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITES HUMAINES (PMH) AU QUARTIER YELWA (LIEU DIT CONTENAIRE) ET A L'EP DE MBORGUENE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.
Date limite de dépôt des offres .... **Le 30 DEC 2020, à 10 heures 00**
Lieu de réception des plis ..... Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Date et heure d'ouverture des plis,..... **Le 30 DEC 2020, à 11 heures 00**
Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procèsverbal de la séance d'ouverture des plis.
Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément aux exigences du bailleur de fonds de partenariat Commune/PNDP les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés fînancés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
IL s'agit notamment:
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications
Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non

11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadredes Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	**...../30**

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire **«Autorité Contractante »**, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant: (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 11 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°13/DC/C.MG/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU PARC DE STATIONNEMENT DES GROS PORTEURS DE GALE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETSN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) : QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur l'électrification du parc de stationnement des grosporteurs de Galé, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.
La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.
Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- ER- 000 : INSTALLATION DE CHANTIER ;
- ER-100 : CONSTRUCTION RESEAU BASSE TENSION (ET) TRIPHASE/MONOPHASE EN CABLE PREASSEMBLE 3 x 52 mm^2 ET TORSADE 4 x 25 mm^3 (921 ml) AVEC LAMPADAIRES COMPLETS ;
- ER-200: POSTE DE TRANSFORMATION TRIPHASE ;
- ER-300: PRESTATIONS DIVERSES ;
- ER-400: MESURES ENVIRONNEMENTALES ;
- ER-500: COMMUNICATION.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'ELECTRICITE.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 09 décembre 2020.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **11 DEC 2020** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°13/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DECEMBRE 2020 TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU PARC DE STATIONNEMENT DES GROS PORTEURS DE GALE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.
Date limite de dépôt des offres .... **Le 30 DEC 2020, à 10 heures 00**
Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune do MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Date et heure d'ouverture des plis **Le 30 DEC 2020 , à 11 heures 00**
Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**
2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procèsverbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
IL s'agit notamment:
• Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
• Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
• Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
• Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
• Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications
Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 90 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la demière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la demière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la demière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	**...../30**

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire **« Autorité Contractante »**, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant: (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 11 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DEC 2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES EQUIPES DE 60 TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF A L'EP GROUPE II DE BATOUA GODOLE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETSN°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 09 DÉCEMBRE 2020DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES : CENT QUATRE-VINGT(180) JOURS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classes équipés de 60 table-bancs + bloc administratif à l'EP Groupe II de Batoua Godolé, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de VAdamaoua.
La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.
Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :
- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT.**
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°01/2020/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 09 décembre 2020.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.
Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **11 DEC 2020** heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.MGA/CIPM/2020 DU 11 DEC 2020
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES EQUIPES DE 60 TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF A L'EP GROUPE II DE BATOUA GODOLE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 29 DEC 2020, à 10 heures 00**
Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Date et heure d'ouverture des plis .... **Le 29 DEC 2020 , à 11 heures 00**
Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procèsverbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Confonnément à la convention du partenariat Commune/PNDP, les représentants du PNDP impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
IL s'agit notamment:
• Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
• Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
• Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
• Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
• Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications
Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pèces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non

4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	**...../30**

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur 30 seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire **« Autorité Contractante »**, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant: (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 11 Décembre 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/EDC/PHLP/CIPM/2020POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG FINANCEMENT : FONDS AFD N° CCM 600801 M, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet Lom Pangar, Electricity Development Corporation (EDC), utilisera une partie des fonds de la convention **AFD N° CCM 600801 M LOM PANGAR** pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet, de procéder à l'acquisition de fournitures et d'équipements désignés ci-après : **«RATIONS PHYSIQUES DES ECO GARDES DU PARC NATIONAL DE DENG DENG».**

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotations est ouverte aux entreprises de droit camerounais menant une activité de commerce général et possédant une vitrine d'exposition.

4. Acquisition du Dossier

À cet effet, les soumissionnaires invités à concourir trouveront ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif des denrées à fournir et pourront retirer le dossier de Demande de Cotations à **ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION sise à l'immeuble Hibiscus, face Lycée Fustel de Coulanges, service de courrier 4ème étage, porte 412,** sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA au nom du « Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 » ouvert auprès des douze (12) agences de la Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé – Agence Centrale, Douala – Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua , représentant les frais d'acquisition du dossier.

5. Remises des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard **07 JANVIER 2021 à 12 heures** sous enveloppe cachetée adressée à ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION sise à l'immeuble Hibiscus face Lycée Fustel de Coulanges, service de courrier 4ème étage, porte 412, BP 15111 Yaoundé - Cameroun Tel : +(237) 222 23 19 30 / 222 23 11 03, Fax : +(237) 222 23 11 13, E-mail : info@edc-cameroon.org portant la mention : «**Demande de Cotations N°003_ /DC/EDC/PHLP/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DES RATIONS PHYSIQUES AU PARC NATIONAL DE DENG DENG».** Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente demande de cotations, seront rejetées. Après signature de la lettre de marché avec l'attributaire, les denrées à acquérir dans le cadre de la présente demande de cotations seront livrés à Bertoua conformément au calendrier joint.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le 07 JANVIER 2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION dans la salle des conférences du 5ème étage de **EDC**, **à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres produites en sept (07) exemplaires (un (01) orignal et six (06) copies marquées comme telles seront chiffrées toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signée et paraphée à chaque page, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique

Par Décision **N° 1106-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 07 décembre 2020**, La Décision d'attribution N°1082-20/ADC/DG/

DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020 relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala est annulée.

YAOUNDE le 7 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 DU 23/11/2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun (AER), Maître d'Ouvrage, Communique :
La remise des offres, suite à l'Appel d'Offres National N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 du 23/11/2020relatif à la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, initialement prévue le 16/12/2020 à 15h, **est reportée au vendredi 18/12/2020 à 14h précises.**
Par conséquent, le dépouillement des offres aura lieu **vendredi 18/12/2020** à **15h précises**.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°0011/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 19 NOVEMBRE 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°000187/DC/CCAA /CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G-SUITE À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné à la Demande de Cotation susmentionnée que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
01	**Etablissement N2T Solutions** Tél: 6789869 89 BP:20189, Yaoundé	Fourniture de comptes utilisateurs G-Suite à la CCAA.	Dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cinq cent vingt-cinq (18 996 525) francs CFA	Douze (12) mois

Le Directeur Général de l'entreprise suscitée est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la CCAA, Direction Technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement de la Lettre-Commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 2086 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique

Par Décision **N° 1106-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 07 décembre 2020**, La Décision d'attribution N°1082-20/ADC/DG/

DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020 relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Douala est annulée.

YAOUNDE le 7 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES, SUITE À L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 DU 23/11/2020

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun (AER), Maître d'Ouvrage, Communique :
La remise des offres, suite à l'Appel d'Offres National N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 du 23/11/2020relatif à la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, initialement prévue le 16/12/2020 à 15h, **est reportée au vendredi 18/12/2020 à 14h précises.**
Par conséquent, le dépouillement des offres aura lieu **vendredi 18/12/2020** à **15h précises**.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°001388/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI/NNO DU 19 NOVEMBRE 2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°000187/DC/CCAA /CIPM/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS G-SUITE À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'Aviation Civile au Cameroun ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu Loi n°2020/008 du 20 juillet 2020 portant ratification de l'ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances pour l'exercice 2020

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu la Circulaire N° 00008349 /C/MINFI DU 30 DECEMBRE 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020;

Vu la décision N°00434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des marchés Publics placées auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu la Résolution N° 001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de Madame AVOMO ASSOUMOU Paule épouse KOKI au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu la Demande de Cotation N°000187/DC/CCAA /CIPM/2020 du 25 septembre 2020 pour la fourniture de comptes utilisateurs G-Suite à la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)

Vu le procès-verbal N°0017412/2020 CPM de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CCAA

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er L'entreprise ci-dessous désignée, est déclarée attributaire du Lettre-Commande relatif à l'Appel d'Offre sus référencé, suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
01	**Etablissement N2T Solutions** Tél: 6789869 89 BP: 20189, Yaoundé	Fourniture de comptes utilisateurs G-Suite à la CCAA.	Dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cinq cent vingt-cinq (18 996 525) francs CFA	Douze (12) mois

Article 2 Le Directeur Général de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction Technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement de la Lettre -Commande y relative.

Article 3 Les dépenses inhérentes aux prestations susmentionnées seront imputées dans le budget de la CCAA, exercice 2021.

Article 4 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 1106- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION N°1082-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA DU 03 DÉCEMBRE 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU SALON VIP DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N° 21/AONO/ADC/CIPM/2020 du 28/10/2020** ;

Considérant la correspondance n° 0119-20/ADC/CIPM/se du 24 novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1er La Décision d'attribution N°1082- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 décembre 2020 relative aux travaux d'extension du salon VIP de l'Aéroport International de Doualaest annulée**.**

ARTICLE 2 La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MENGANG

PORTANT RESILIATION DU CONTRAT RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECISION N° 005PORTANT RESILIATION DU MARCHE N°023/M/PR/MINMAP/DR? CE/CRPM/2018 DU 05 FEVRIER 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE

Article 1

L'Entreprise : EGS a été attributaire du Marché visé supra pour les travaux de construction d'une Cité Municipale dans la Commune de Mengang. Le démarrage desdits travaux lui a été Notifié le 18 Mai 2020 pour une durée contractuelle de huit (08) mois.

Article 2

A ce jour Le taux d'exécution physique desdits travaux est de 19.1% pour une consommation des délais de 80% selon le rapport de la Maitrise d'oeuvre sous réserve de la contre-expertise pour les travaux réalisés

Article 3

Au regard des manquements observés sur le chantier, plusieurs démarches ont été engagées par le Maitre d'Ouvrage pour permettre à cette Entreprise de démarrer les travaux, d'accélérer les travaux et surtout de respecter les normes techniques et la réglementation en la matière par rapport au retard observé dans la réalisation dudit chantier

Le changement du Maitre d'Ouvrage afin de s'arrimer à la réglementation en vigueur

L'annulation du premier Ordre de Services prescrivant le démarrage des travaux le 23 Aout 2019 à la demande de l'Entreprise faute de la Maitrise d'ceuvre

L'émission de deux ordres de services valant sommation

La tenue de plusieurs séances de travail avec l'entreprise dans le but de trouver une issue favorable à la situation

Toutes ces actions sont restées lettre morte auprès de l'Entreprise dont la défaillance est notoire aujourd'hui

Au regard de ce qui précède et suivant les dispositions des articles 180 et 181 du Code des Marchés Publics

- Vu le code des Marchés publics ;
- Vu la lettre Commande
- Vu les Ordres de services ;
- Vu l'évaluation de la Maitrise d'oeuvre concluant à la carence de l'Entreprise EGS;
- Vu la signature du procès-verbal par le promoteur des Ets EGS en date du ter décembre 2020 concluant à la résiliation dudit Marché ;
- Vu la correspondance 2020/N°122/N/FEICOM/ARCE/SDDCTD/CUSPPP du 16 Novembre 2020.
- Vu le Procès-verbal d'évaluation et mise en demeure du 09 Décembre 2020
- Vu l'ordre de service portant constat de carence du 09 décembre 2020

Je prononce en ma qualité de Maitre d'Ouvrage, la résiliation du Marché N°023/M/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE aux torts exclusifs de l'Entreprise EGS.

La présente décision prend effet dés notification par courrier à l'Entreprise EGS de la résiliation de son Marché.

MENGANG le 10 Décembre 2020

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 03 DECEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2020. ADDITIF RECTIFICATIF

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... au plus tard le 24 décembre 2020 à 12 heures, heure locale.
	Lire plutot au plus tard le 29 décembre 2020 à 12 heures, heure locale.

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **900 000 (neuf cent mille) F CFA**. Cette caution est valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des Offres.
	Lire plutot Délai de validité de la caution de soumission (120 jours)

3	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1. Critères éliminatoires

a) Absence ou non-conformité d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ;
b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
c) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
d) Absence de l'agrément délivré par l'autorité compétente
e) Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile et professionnelle ;
f) Non régularisation d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis,
g) Absence de lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire;
h) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire ;
i) Note technique inférieure à 70 points sur 100 pour les critères essentiels ;
j) Absence de l'attestation sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le MINMAP.

2.Critères essentiels

	NOTATION
I. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE	***05***
II. RÉFÉRENCE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE SIMILAIRE *SSIMILAIRES)*	**30**
III. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL	***30***
IV.CAPACITE FINANCIERE	***05***
V. MOYENS LOGISTIQUES	***30***
TOTAL (NOTATION)	***100***

Méthode de sélection du prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection ***le mieux-disant***, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

3	Critères d'évaluation

Lire plutot

14.1. Critère éliminatoires :
a) annulé.
j) annulé.

14.2 critères essentiels

	NOTATION
I. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE	***Oui/non***
II. RÉFÉRENCE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE SIMILAIRE *SSIMILAIRES)*	***Oui/non***
III. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL	***Oui/non***
IV.CAPACITE FINANCIERE	***Oui/non***
V. MOYENS LOGISTIQUES	***Oui/non***
TOTAL (NOTATION)	

4	Attribution

Au lieu de ...

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée ***la mieux-disante*** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Lire plutot

Le mode d'attribution (***moins-disant)*** dans l'AAO et le RPAO.

5	Autres

Au lieu de ...

AVIS D'APPEL D'OFFRE
15. ouverture des plis
16 critères d'évaluation
16.1 critères éliminatoires
16.2. Critères essentiels
17. méthode de sélection du prestataire
18 attribution
19. durée de validité des offres.
20. renseignements complémentaires.
21. lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

PIECE :2 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

16.Critères d'évaluation

16.2 critères essentiels

V. MOYENS LOGISTIQUES	***05***

PIECE 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

*La disposition contenue aux articles **13 et 18.2**. du CCAP relative au visa du MINMAP sur la facture mensuelle.*

Le chef de service dispose d'un délai de ***14 jours*** maxi pour procéder à la signature des décomptes et leur transmission au Ministère en charge des Marchés Publics pour visa préalable

PIECE N°7 : PROPOSITION FINANCIERE

- Tableau 4 : coût unitaire du personnel d'exécution

- Tableau 5 : ventilation de la rémunération par activité.

5	Autres
	Lire plutot ***AVIS D'APPEL D'OFFRE*** *13. ouverture des plis* *14. critères d'évaluation* *14.1. Critères éliminatoires* *14.2. Critères essentiels* *15. méthode de sélection du prestataire* *16. attribution* *17. durée de validité des offres* *18 renseignements complémentaires.* ***19.*** *lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques* ***PIECE 4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES*** ***Articles 13 et 18.2*** Le MINMAP reçoit une copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture. ***PIECE N°7 : PROPOSITION FINANCIERE***

- Tableau 5.E : coût unitaire du personnel d'exécution

- tableau 5.F : ventilation de la rémunération par activité.

5.G. Frais remboursables par activité

Activité no : Nom :

No	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire

1.	Voyages aériens internationaux	par voyage		
2.	Frais de voyage divers	par voyage		
3.	Indemnité de subsistance	par voyage		
4.	Frais de transport locaux	par jour		
5.	Loyers de bureaux/logement/ services de bureau			
6.	**Total général**			

N.B : le reste sans changement.

YAOUNDE le 16 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

RELATIF AUX ARTICLES 11 ET 13 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET LE RPAO : DATE LIMITE DE SOUMISSION ET DATE D'OURVETURES DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 DU 23/11/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DE PERSONNES ET DE BIEN DE L'AER POUR LA PÉRIODE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **16/12/2020 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/ AONO/AER/DG/DARH/ CIPM/2020 du 23/11/2020, pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, pour la période du 01ier janvier au 31 décembre 2021.** **EN PROCEDURE D'URGENCE.** "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **18/12/2020 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/ AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 du 23/11/2020, pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, pour la période du 01ier janvier au 31 décembre 2021.** **EN PROCEDURE D'URGENCE.** "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des dossiers administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/12/2020** dans la salle de conférences de l'AER à partir de **15 heures**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des dossiers administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/12/2020** dans la salle de conférences de l'AER à partir de **15 heures**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

3	Autres
	Au lieu de ... n/a

3	Autres
	Lire plutot **NB :**les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dons l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen. Le dossier Administratif et les offres techniques et financières doivent être soumis au plus tard aux adresses, date et heure suivantes : Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **18/12/2020 à 14 heures précises.** Les pièces administratives, les offres techniques et financières seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés le **18/12/2020** à **quinze (15) heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 15 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date : .....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm